

## Conseil municipal Séance du 26 mars 2024

# L'essentiel parmi les points à l'ordre du jour

La Municipalité porte la volonté d'offrir à la population une qualité de service public toujours plus optimale, et de continuer d'investir pour construire Sainte-Pazanne demain.

Le budget 2024 prévoit en dépenses avec l'intégration du budget annexe locatif : **8 209K€ de fonctionnement et 7 208K€ d'investissements** (dont 2 140K€ de restes à réaliser).

Le rapport d'orientation budgétaire définissant les grandes lignes des budgets a été présenté lors du conseil municipal du 20 février 2024.

### Principales orientations

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré une hausse des charges salariales et patronales (évolution du point d'indice pour la fonction publique, mise en place de la régie restauration...)
- **Revalorisation des tarifs de 4%** (locations de salles, repas restaurant scolaire etc.)
- Continuer d'investir pour l'avenir : entretenir, améliorer le patrimoine existant et le cadre de vie.
- Renforcer la transition environnementale (éclairage Leds, remplacement de chaudières etc.)
- Maintenir un niveau raisonnable de **l'encours de la dette par habitant**

### Parmi les dépenses de fonctionnement

#### → Soutien aux associations

Associations sportives et culturelles pazennaises : 60 009€

Associations diverses, participations et cotisations : 37 060€

Associations à vocation sociale : 3 487€

#### → Autres services subventionnés

Écoles maternelles, primaires et ADAPEI : 39 102 €

Contribution obligatoire à l'école privée Notre Dame de Lourdes : 259 000€

Centre Communal d'Action Sociale et France Services : 131 200€

### Parmi les dépenses d'investissements (hors opérations d'ordre et remboursement d'emprunt)

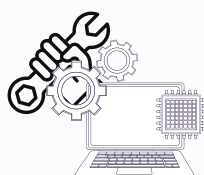
Inscrit dans le cadre de "Petites villes de demain", la **réhabilitation et l'extension de la Bibliothèque et de l'École de musique** pour la deuxième tranche de **2 200K€** (comprenant les restes à réaliser).



**Rénovation énergétique : 320K€**  
gestion technique des bâtiments,  
Leds, chaudières



**Travaux dans les autres bâtiments : 410K€**  
salles au 47 rue de l'Hôtel de ville, groupe scolaire Maurice Pigeon, Maison citoyenne...



**Véhicules, outillage, mobilier, informatique et bureautique : 470K€**

#### Voirie, espaces verts 1 400K€

Liaisons douces, accessibilité, végétalisation des cours d'école, aménagement de l'entrée du centre bourg (route de Nantes), effacement des réseaux...



**Études et reversements à l'Agglo : 520K€**

#### TAXES LOCALES INCHANGÉES 2024

Pour mémoire : taxe foncière sur les propriétés bâties à 36.94% et taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 19.73%

**Pour couvrir tous les investissements : emprunt estimé à 1 900K€ en 2024 (pas d'emprunt en 2023)**



Séance retransmise sur Facebook/@sainte-pazannemairie et sur la chaîne YouTube  
Retrouvez le compte-rendu succinct sur [www.sainte-pazanne.fr](http://www.sainte-pazanne.fr)